



Changement de périmètre dans mon activité professionnelle

Par **Kundelich**, le **09/03/2010** à **14:01**

Bonjour à tous,

Je suis en poste depuis 4 ans dans une petite structure (4 personnes) et ma situation avec mon chef se détériore sérieusement...

J'ai été embauché en tant que **responsable de la communication** et suite au licenciement de la personne en charge du commercial mon chef cherche à me refiler petit à petit tous les **dossiers commerciaux**. Ce domaine ne m'intéresse pas, ne correspond pas à ce pour quoi je suis rentré dans l'entreprise et n'a jamais fait l'objet d'aucun changement de fiche de poste (et bien entendu d'aucune rémunération supplémentaire).

Puis je refuser cette extension de mon périmètre à ce nouveau domaine pour lequel je ne me sens ni qualifié ni intéressé dans un contexte où la relation avec mon employeur me pousse à reconsidérer les efforts fait jusque là pour tenir à bout de bras la structure (qui en se porte par ailleurs pas bien depuis l'arrivée de ce nouveau responsable) ?

Dans le cas où je peux refuser, comment faut-il procéder? Lettre A/R ou quelque chose du type?

En imaginant que je ne puisse pas refuser existe-t-il des textes de lois qui pousseraient mon employeur à réécrire mon contrat de travail? réévaluer ma rémunération?

D'avance merci à tous pour vos aides!

PS: Petite précision : Ce chef vient de me confier une lettre (de la main à la main) dans laquelle il :

- 1/ Me demande de prendre note de ma non augmentation
- 2/ Me propose une prime si je continue mes efforts
- 3/ Me dit qu'il va de soit qu'en plus de la communication je dois gérer les projets commerciaux

Cordialement,